

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Décision du 1<sup>er</sup> avril 2015 modifiant la composition du comité technique  
commun à l'Institut Mines-Télécom et aux écoles des mines**

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 9 juin 2011 modifié portant création et organisation générale des comités techniques des établissements publics relevant du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 relatif au comité technique de l'Institut Mines-Télécom et au comité technique commun à l'Institut Mines-Télécom et aux écoles nationales supérieures des mines;

Vu le procès-verbal de l'élection du 4 décembre 2014;

Vu la demande du 30 mars 2015 du représentant de l'organisation syndicale CFDT-Institut Mines-Télécom,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin au mandat de Mme Stéphanie Javelle, qui ne remplit plus les conditions fixées par l'article 18 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011. Elle est remplacée par Mme Claire Longuet, conformément à l'article 16 du décret suscité.

Article 2

Mme Valérie Locurto est désignée en remplacement de Mme Claire Longuet en tant que suppléante au comité technique commun à l'Institut Mines-Télécom et aux écoles des mines.

Article 3

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1<sup>er</sup> avril 2015.

*Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom,*  
P. JAMET